L'Informateur

Bulletin d'information de Saint-Placide

JUIN 2019

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Bonjour à tous,

Je débute en faisant le point sur les inondations que nous avons connues ce printemps. Le grand nettoyage est en majeure partie complété sur le territoire touché par les inondations et le niveau du lac des Deux Montagnes s'approche des normes malgré qu'il soit encore élevé. Les représentants du ministère de la Sécurité civile sont venus rencontrer les sinistrés et les aider à effectuer leur demandes d'aide financière ce qui permettra d'accélérer leur traitement. La Municipalité de Saint-Placide continuera d'appuyer ses citoyens sinistrés durant tout le processus de rétablissement.

J'invite toute la population à prendre part aux festivités de la fête nationale les 23 et 24 juin prochains au parc Adélaïde-Paquette !!! Le nouveau comité organisateur a multiplié les efforts pour préparer cette édition toujours attendue ! La programmation détaillée est insérée dans le présent bulletin tout comme celle de la Société Arts et Culture de Saint-Placide qui nous présente les activités à venir pour la saison estivale. Une programmation relevée nous est à nouveau proposée. Je vous invite à en profiter ! Consultez les sites internet www.fetenationale.org et www.artsetculturestplacide.com pour des informations complètes.

D'autre part, je vous informe que le quai municipal est maintenant accessible. Une nouveauté cette année : nous procéderons à l'installation d'une borne de paiement numérique qui servira à acquitter le stationnement des remorques à bateaux des non-résidents. Il n'y aura donc plus de paiement en argent. Les modes crédit, débit, Apple et Androïd pay seront les seuls acceptés. Le stationnement des remorques à bateaux des résidents de Saint-Placide demeure gratuit. Toutefois, ils doivent obligatoirement se procurer leur autorisation saisonnière au bureau municipal ou auprès du préposé au quai et l'installer sur le rétroviseur du véhicule.

Je désire rappeler aux familles que la Municipalité possède un programme d'aide financière pour les sports fédérés des jeunes de 17 ans et moins. Les chèques sont émis deux fois par année et les demandes à traiter pour le prochain versement doivent être reçues rapidement. Je vous invite à consulter la page 3 où vous retrouverez tous les détails du programme. Consultez également le cahier des sports publié sur le site internet et disponible au bureau municipal qui décrit les périodes d'inscription des différents sports pour lesquels la Municipalité possède des ententes avec les villes et associations de la région.

La Municipalité a, encore cette année, distribué des bacs fleuris à ses commerçants admissibles qui en ont fait la demande. Cette initiative est mise en place dans le cadre du programme « Les Fleurons du Québec » et est soulignée régulièrement par les évaluateurs. Les bacs sont construits avec des palettes récupérées de l'entreprise Les Emballages Lacroix et fleuris avec les choix de notre horticultrice.

EN TERMINANT, PRENEZ NOTE QUE LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ LES 24 JUIN ET 1ER JUILLET 2019 EN RAISON DES CONGÉS FÉRIÉS.

TOUTEFOIS LE BUREAU MUNICIPAL ET LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SERONT OUVERTS SELON L'HORAIRE RÉGULIER DURANT LES VACANCES DE LA CONSTRUCTION.

BON ÉTÉ À TOUS, PROFITEZ DE L'ÉTÉ, DES ESPACES PUBLICS ET PRENEZ NOTE QUE LA PROCHAINE ÉDITION DE CE BULLETIN PARAÎTRA À LA FIN DU MOIS D'AOÛT PROCHAIN.

Richard Labonté

Richard Labonté, maire

URBANISME

PÉRIODES D'ARROSAGE
(si vous êtes desservis par l'aqueduc municipal)

ENTRE 21 H ET 23 H, LES JOURS SUIVANTS :

- pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre pair : les lundis et jeudis ;
- pour les occupants d'habitations dont le numéro civique est un nombre impair : les mardis et les vendredis.

Le lavage des entrées d'auto est strictement interdit.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est de votre obligation de vous procurer un permis à la municipalité avant d'entreprendre des travaux de rénovations, de construction accessoire ou principale, d'agrandissement, de réfection ou des travaux en bande riveraine. Afin de vous aider dans votre démarche, il est préférable de communiquer avec le service d'urbanisme afin de vous informer de la réglementation applicable et d'évaluer le potentiel de votre projet.

FEUX EN PLEIN AIR
Brûlage d'herbes, de broussailles, de branches, de déchets ou autres

La Municipalité de Saint-Placide possède une réglementation **interdisant de faire des feux en plein air** soit dans une rue, la place publique, une cour privée ou ailleurs, sauf si la personne utilise un foyer ou un four extérieur muni d'un pare-étincelle dans la cour arrière et à plus de 2.5 pieds de la ligne séparatrice de propriété. Si la fumée se dirige chez un voisin soyez diligent et éteignez-le immédiatement !

Les policiers de la Sûreté du Québec émettront des contraventions à toutes les personnes qui feront un feu sans respecter le règlement municipal. Une contravention au règlement entraînera une amende minimale pour la première infraction de **100 $**.

VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE POUR VIVRE EN HARMONIE LES UNS AVEC LES AUTRES !

SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONDUCTEUR, CYCLISTE OU PIÉTON : LA COURTOISIE CONCERNE TOUT LE MONDE

Sur le réseau routier, le savoir-vivre et le respect des autres sont de première importance pour éviter des conflits et des accidents. Dans la plupart des cas, les gestes que l'on considère comme de la courtoisie sont imposés par le *Code de la sécurité routière*, comme : utiliser les clignotants, céder le passage ou éviter de klaxonner inutilement. Le manque de courtoisie c'est par exemple : suivre un véhicule de trop près, couper la voie à un véhicule, ne pas céder le passage, klaxonner sans raison et à répétition, frôler un cycliste lorsqu'on le dépasse, empiéter sur le passage pour piétons quand on s'arrête à une intersection…
Soyons courtois ! On a tous à y gagner !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaire

Mardi : 14 h à 21 h
Mercredi : 14 h à 16 h
Jeudi : 14 h à 16 h
Vendredi : 14 h à 21 h
Samedi : 10 h à 14 h

****

Nous serons ouverts durant les vacances de la construction.

Club de lecture d'été TD

CET ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

C'EST BIENTÔT L'ÉTÉ ET AVEC L'ÉTÉ ARRIVE L'INSCRIPTION AU CLUB DE LECTURE TD 2019 !

La thématique cette année :

C'est ta nature ! C'est simple ! Inscris-toi à la bibliothèque… C'EST GRATUIT !

En concours régional, gagnez un IPad mini ou une carte-cadeau de 25$!

Cours la chance de gagner un appareil photo instantané !

Cet été, c'est à la bibliothèque que ça se passe !
Amuse-toi bien et bonne chance !
Inscriptions à partir du 22 juin 2019 ! Pour informations, communique avec Chantal au 450-258-1780

LE SAMEDI 20 JUILLET 2019, 10 H À 12 H
AU PARC CYRILLE-LALANDE

Le regroupement Tandem 0-6 ans, en collaboration avec les sept municipalités du territoire, la MRC de Deux-Montagnes organise la 5e édition des « Rendez-vous aux parcs ».

Les citoyens, petits et grands, sont invités, à sortir et à redécouvrir le plaisir de jouer dans leur parc de quartier. En toute simplicité, des animateurs démontreront les mille et une possibilités que les parcs municipaux offrent et stimuleront le goût du jeu actif chez les enfants.

C'est un rendez-vous ! Consultez le site internet www.saintplacide.ca pour plus de détails !

C.P.A. ST-EUSTACHE

PRÉ-INSCRIPTIONS
AU PATINAGE ARTISTIQUE
DATE LIMITE: 31 JUILLET 2019

Tarification :

- Pré-patin et patinage plus (1 fois/sem.) : 150 $
  (dès l'âge de 3 ans)
- Patinage plus (2 fois/sem.) : 250 $
- Juniors (style libre): 205 $

Faites vite, les places sont limitées ! Les inscriptions auprès de la Municipalité de Saint-Placide se terminent le 31 juillet 2019. Après cette date, il ne sera plus possible de joindre le Club de patinage artistique de Saint-Eustache.

ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DU LAC DEUX-MONTAGNES

Association du Hockey mineur
du Lac des Deux-Montagnes

Pré-novice : 705 $ Novice à midget : 755 $

Nous vous rappelons que les inscriptions pour les résidents de Saint-Placide ont lieu au bureau municipal du **12 au 16 août 2019 inclusivement**. Toute inscription reçue après cette date sera mise sur une liste d'attente.

Admissible à l'aide financière pour sport fédéré.
Informations : 450-258-2305, poste 231
www.ahmldm.com

Inscrivez-vous

Pour plus de détails concernant les procédures d'inscription au patinage artistique et au hockey mineur, consultez le Cahier des sports sur notre site internet www.saintplacide.ca/activites-sportives .

Pour informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Fanny Lauzière, Coordonnatrice du Loisir et de la Culture par intérim au 450-258-2305 poste 231 ou par courriel à loisirs@saintplacide.ca .

RÉDUISEZ LES COÛTS D'INSCRIPTION EN PROFITANT D'UNE AIDE FINANCIÈRE PAR LE BIAIS DE NOTRE POLITIQUE DE CONTRIBUTION AUX SPORTS FÉDÉRÉS

AIDE FINANCIÈRE

POLITIQUE DE CONTRIBUTION AUX SPORTS FÉDÉRÉS

Révisée l'année dernière, la politique de contribution aux sports fédérés a pour objectif de rendre accessible et d'encourager la participation des jeunes âgés de 17 ans et moins à des sports régis par des fédérations sportives et inscrits aux Jeux du Québec.

Ainsi, la Municipalité de Saint-Placide versera aux citoyens qui déposeront une demande, **une contribution de l'ordre de 40 % de la facture applicable aux frais suivants : frais d'inscription – adhésion à une fédération – additionnels de non-résident jusqu'à concurrence de 400 $ par famille par année**. Les frais pour carte d'identification ne sont pas admissibles. **Les demandes pour les inscriptions faites entre le 1er janvier 2019 et le 30 juin 2019 doivent être déposées au bureau municipal au plus tard le 15 juillet 2019 pour un remboursement en août. Les demandes pour les inscriptions faites entre le 1er juillet 2019 et le 31 décembre 2019 devront être déposées au plus tard le 15 janvier 2020 pour un remboursement en février 2020.**

De plus, dans le but de soutenir la participation de jeunes citoyens aux Jeux du Québec ou aux Jeux du Canada, la Municipalité de Saint-Placide s'engage à verser une contribution supplémentaire de 150 $ à tous les jeunes de Saint-Placide participant à l'une ou l'autre de ces compétitions pour les aider à couvrir leurs frais d'inscription et de participation.

Prenez connaissance du texte détaillé de la politique (formulaire en dernière page) en vous rendant sur notre site internet www.saintplacide.ca/activites-sportives ou communiquez avec Mme Fanny Lauzière, Coordonnatrice du Loisir et de la Culture par intérim au 450-258-2305 poste 231 ou par courriel à loisirs@saintplacide.ca .

À LA SÉANCE ORDINAIRE DE JUIN...

Prochaine séance publique :
Mardi 16 juillet 2019, 20 h
Salle Jean-Paul-Carrières—281, montée Saint-Vincent

- le Conseil a renouvelé l'entente de services aux sinistrés avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour les trois prochaines années;
- de faire l'embauche de Madame Marie-Ève Bélanger à titre de commis-comptable afin de seconder Madame Luce Tremblay, responsable des finances;
- de féliciter Monsieur Jean-Louis Blanchette pour sa nomination au poste de Directeur général et Secrétaire-trésorier de la MRC de Deux-Montagnes;
- d'octroyer une aide financière au Comité d'aide alimentaire des Patriotes (CAAP) qui fournit des denrées au comptoir d'aide alimentaire qui vient en aide aux gens de Saint-Placide;
- d'autoriser l'impression couleur de 15 albums de finissants pour les étudiants de 6e année de l'École de l'Amitié qui soulignent la fin de leurs études au primaire;
- d'accepter la demande relative aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) concernant des travaux de rénovations extérieurs telle que présentée pour le 49, rue de l'Église;
- de faire droit à la recommandation du CCU concernant une demande relative aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour des travaux de rénovations extérieurs pour le 18, boulevard René-Lévesque;
- d'adopter le projet de résolution pour une demande relative aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le lot 1 822 353, rue Locas;
- d'accorder une aide financière à la Société Arts et Culture afin de lui permettre de mettre en valeur les attraits patrimoniaux de l'église de Saint-Placide;
- à l'instar de l'Assemblée nationale, de proclamer les 27, 28 et 29 septembre 2019 les Journées de la Culture;
- d'accepter la démission de Monsieur René Roy, à titre de pompier volontaire co-fondateur de la brigade;

RAPPEL 2e VERSEMENT DE TAXES

La Municipalité de Saint-Placide rappelle que le second versement de taxes municipales arrivera à échéance le 25 juin 2019. Les personnes n'ayant pas versé à temps le premier versement et/ou le deuxième versement de taxes, seront déchues de leur droit de payer en trois versements et le solde entier deviendra exigible. De plus, une pénalité de 5 % et des intérêts seront applicables.

Date—Heures	Activité	Endroit	Information
Tous les 1er et 3e jeudis du mois, à 19 h	**BINGO DES BONS VIVANTS**	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
Tous les mardis à 13 h	**PÉTANQUE**	Salle Jean-Paul-Carrières	Robert Therrien 450-537-1781
23 et 24 juin 2019 *Ouverture du site à 18 h*	**FÊTE NATIONALE**	Parc Adélaïde-Paquette (74, 2e avenue)	www.fetenationale.org Sur facebook, recherchez fetenationalesaintplacide
7, 14, 21 et 28 juillet 2019 11 h	**MATINÉES CONCERT DE LA SOCIÉTÉ ARTS ET CULTURE DE SAINT-PLACIDE**	Parc Adélaïde-Paquette (74, 2e avenue)	www.artsetculturestplacide.ca
Consultez l'insertion jointe pour la programmation détaillée			
11 et 18 août 2019 14 h	**APRÈS-MIDI CONCERT ET BBQ DE LA SOCIÉTÉ ARTS ET CULTURE DE SAINT-PLACIDE**	Parc Adélaïde-Paquette (74, 2e avenue)	www.artsetculturestplacide.ca

Fête nationale du Québec à Saint-Placide

23 et 24 juin 2019

23 juin

12h - 18h	Ouverture de l'église	L'église de Saint-Placide ouverte pour les visiteurs
18h	Ouverture du site	Restauration (hotdog, sandwichs européens, côtes-levées, popcorn) et bar (bières froides, bières de microbrasserie de Saint-Placide, vin et jus)
18h - 21h	Maquillage	Dans le kiosque au bord du lac (18h à 21h)
20h15 - 20h45	Hommage au drapeau	Levée du drapeau sur le quai
20h15 - 22h45	Discours patriotique	Allocutions des élus suivies du discours patriotique, un texte de l'historien Robert Simard lu par Nancy Bérubé
20h45 - 22h15	Spectacle Cherry Chérie	Spectacle Rock'n roll-Rétro-Trash-Bonbon
22h15	Feu d'artifices	Tout un spectacle vous attend avec le Lac des Deux Montagnes comme écran de fond.
22h35	Feu de joie	Les pompiers de Saint-Placide s'occupent du feu, ça promet...

24 juin

10h	Ouverture du site	Restauration (hotdog, sandwichs européens, côtes-levées, popcorn) et bar (bières froides, bières de microbrasserie de Saint-Placide, vin et jus)
	Jeux gonflables et d'habilité	Glissade pompier géante, jeu de gladiateur et jeu d'échec géant!
	Vélos farfelus de Mathieu Boucher	30 vélos étranges et originaux à essayer et dompter
	Maquillage	Dans le kiosque au bord du lac (10h à 13h)
	Exposition d'outils de ferme d'hier à aujourd'hui	Collection d'outils de M. Louis Lalande
	Exposition photos historique au presbytère	Exposition de photos historiques de Saint-Placide du photographe Germain Beauchamp
	Marché des artisans	Organisé par le Cercle des fermières, des artisans locaux nous exposent leurs œuvres
	Marché aux puces	À GO on échange!
12h - 15h	Ouverture de l'église	L'église de Saint-Placide ouverte pour les visiteurs
13h	Tournoi de pétanque	Organisé par le Club des bons vivants de Saint-Placide, le traditionnel tournoi de pétanque derrière le presbytère. Inscription sur place. Prix de présence. Bienvenue à tous!
15h	Fermeture du site	À l'année prochaine!

*En cas de pluie, le spectacle peut avoir lieu dans l'église le 23 juin et le feux d'artifice peut être repporté au lendemain.
Certaines activités du 24 juin auront lieu beau temps mauvais temps!

PARTENAIRES PORTE-DRAPEAU

Canada

Mouvement national des Québécoises et Québécois

SAINT-PLACIDE

SEVTECH PRODUCTION

COSS
Comité organisateur de la Saint-Jean à Saint-Placide

Société Arts et Culture de Saint-Placide

LES BEAUX DIMANCHES À SAINT-PLACIDE

Contribution volontaire

Matinées concert, les dimanches de juillet, à 11 h

7 juillet : **CARLOS MARCELO MARTINEZ**. Latino – flamenco.
Guitariste et chanteur argentin à la voix chavirante. Classiques de la musique latine et airs de flamenco, salsa, bossa nova…

14 juillet : **REGARD PERSAN**, trio. Musique du monde
Musiciens d'origine iranienne vivant à Montréal. Émotion, entre tradition et modernité.

21 juillet : **CONTRACELLO**, duo violon-violoncelle. Classique et populaire
Sonorités chaleureuses et enveloppantes des instruments de Sophie Coderre et Francis Palma-Pelletier. Classique du *Baroque* au *Romantique*; tangos et airs populaires.

28 juillet : **MISC**, trio piano, batterie, contrebasse.
Jazz traditionnel et pop, rock, électro. Ces lauréats de nombreux prix adorent jouer à Saint-Placide!

Après-midi concert et BBQ, les dimanches 11 et 18 août

Dès midi : Bar et BBQ de saucisses de gibier. **Concert à 14 h**

11 août : **DANIEL BELLEGARDE et ses six musiciens**. Musique antillaise.
De la contredanse au quadrille en passant par le menuet-congo, cet ardent percussionniste nous plonge sous la tonnelle des mélodies dansantes antillaises. Voix, percussions, tambours, guitare, violon, basse, banjo. Déjà Médaille d'argent aux *Global Music Awards 2018*, Bellegarde vient de gagner le prix Album de l'année aux *Independant Folk Music Awards*.

18 août : **KÉBEK MUSE**, quintet. Québécois des années '70
Cinq musiciens de haut calibre - dont 2 ex-membres du groupe *Harmonium*. Interprétations sublimes, touchantes et recherchées des plus grands artistes de la chanson québécoise.

Expositions à la Maison de la culture

On continue avec une visite à la Maison de la culture, pour voir l'exposition en cours et profiter de la terrasse avec une bouchée, un café, verre de vin ou autres douceurs.

- Dimanche 16 juin, dimanche 23 et lundi 24 juin, de 11 h à 16 h : **David Gauthier**.

Durant l'été : ouvert du jeudi au dimanche, de 10 h à 16 h

- Du 27 juin au 14 juillet : **Carole-Louise Chabot et Françoise Juneau**
- Du 18 juillet au 4 août : **Jean Kazemirchuk**
- Du 8 août au 25 août : **Ginette Lavigne**

Entre le 1er septembre et le 15 décembre, lors des évènements : **Colette Bellefleur**

Renseignements : www.artsetculturestplacide.com